

Belgique : création d'une "Ecotaxe"

Partage international n° 68 - Avril 1994

Le gouvernement belge a introduit une écotaxe de 15 F sur les rasoirs jetables. Pour lutter contre le suremballage des articles, le gouvernement prévoit également de taxer d'autres produits jetables tels que les bouteilles, boîtes de conserve et les piles.

Sources : Süddeutsche Zeitung, Allemagne

Thématiques : [environnement](#)

Rubrique : [Faits et prévisions](#) (Au fil des années, Partage international a régulièrement publié des articles soulignant les attentes de Maitreya, telles qu'elles ont été présentées par l'un de ses collaborateurs vivant à Londres au sein de la même communauté, à propos d'un certain nombre de changements politiques, sociaux, écologiques et spirituels devant se produire dans le monde. Périodiquement, Benjamin Creme et son Maître ont également partagé leur point de vue sur les développements à venir. Dans cette rubrique intitulée « Faits et Prévisions » notre rédaction analyse les nouvelles, les événements et les déclarations ayant un rapport avec ces prévisions et points de vue.)